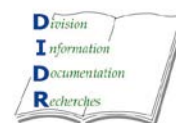


VIÊT NAM



Note de synthèse

20 août 2014



## La réintégration des Vietnamiens expatriés dans la nationalité vietnamienne

### **Avertissement**

*Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.*

*Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)*

*[cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf)], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.*

*Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.*

*La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.*

L'article 13 alinéa 2 de la loi de nationalité vietnamienne du 13 novembre 2008 dispose que les exilés vietnamiens (appelés *Việt kiều*<sup>1</sup>) doivent s'enregistrer dans un délai de cinq ans auprès des représentations consulaires vietnamiennes sous peine de perdre leur nationalité vietnamienne. Cette loi est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2009 (art. 43)<sup>2</sup>. Certaines officines accompagnent les demandeurs dans leurs démarches auprès de l'ambassade du Viêt-Nam en France<sup>3</sup>.

L'article 23 alinéa 5 précise que ces personnes doivent alors renoncer à toute autre nationalité. Cependant, il semble, d'après les forums de discussion vietnamiens sur Internet<sup>4</sup>, que les services consulaires vietnamiens ne vérifient pas que les demandeurs ont une autre nationalité. Ceux-ci détiennent alors deux passeports.

Lors de cette période de cinq années, qui a pris fin le 1<sup>er</sup> juillet 2014, environ 6 000 exilés (sur 4,5 millions concernés selon le gouvernement vietnamien) dépourvus de documents d'identité vietnamiens valides se sont enregistrés auprès des représentations consulaires vietnamiennes pour faire reconnaître leur nationalité vietnamienne. Ce contingent a été considéré comme trop faible par les autorités vietnamiennes. En conséquence, le 24 juin 2014, l'Assemblée nationale du Viêt-Nam a décidé de proroger le délai de cinq années supplémentaires en amendant la loi de 2008<sup>5</sup>. Le texte de cet amendement n'est pas encore disponible sur les sites web officiels vietnamiens. L'ambassade du Viêt-Nam aux Etats-Unis mentionne son existence<sup>6</sup>.

La procédure permettant de s'enregistrer figurait encore sur le site de l'ambassade du Viêt-Nam en France le 11 juillet 2014 (voir formulaire en annexe), puis a disparu de ce site depuis le 17 juillet 2014<sup>7</sup>. Elle figure toujours sur le site officiel du ministre de la Justice vietnamien et sur ceux des ambassades du Viêt-Nam aux Etats-Unis et au Canada. Cependant, ces sites web mentionnent la date limite du 1<sup>er</sup> juillet 2014<sup>8</sup>.

Aucune information n'a pu être recueillie, en français ou en anglais, quant au maintien éventuel de cette procédure, ni sur l'instauration d'une nouvelle procédure.

---

<sup>1</sup> Prononcer "kéo".

<sup>2</sup> Ministry of Justice, *The National Assembly, Law on Vietnamese Nationality*, Hanoi, 13/11/2008, Legal normative documents

<sup>3</sup> Par exemple : <http://www.visiup.fr/nationalite-vietnamienne.php>

<sup>4</sup> Témoignages de *Việt kiều* de France et de Belgique: <http://voyageforum.com/discussion/obtenir-binationalite-francaise-vietnamienne-d4369963/>;  
[http://www.routard.com/forum\\_message/3579399/passer\\_la\\_frontiere\\_a\\_moc\\_bai\\_bavet\\_pour\\_renouveler\\_titre\\_de\\_sejour\\_vietnamien.htm](http://www.routard.com/forum_message/3579399/passer_la_frontiere_a_moc_bai_bavet_pour_renouveler_titre_de_sejour_vietnamien.htm)

<sup>5</sup> *Viet Nam News* (agence de presse vietnamienne officielle anglophone), "Overseas Vietnamese get more time for citizenship", 23/04/2014; *Viet Nam News*, "NA agrees to loosen law on nationality", 18/06/2014; *Le Courrier du Vietnam* (agence de presse vietnamienne officielle francophone), « De nouvelles lois adoptées », 11/07/2014

<sup>6</sup> Embassy of the Socialist Republic of Vietnam in the United States of America, "Notice on registration for Vietnamese nationality retention", Washington

<sup>7</sup> Ambassade de la République socialiste du Vietnam en France, « Avis d'information sur la mise en application de la nouvelle loi sur la nationalité »

<sup>8</sup> Ministry of Justice, « Request to retain Vietnamese nationality », A guide to administrative procedures, s.d.; Embassy of the Socialist Republic of Vietnam in the United States of America, « Amended Law on Vietnamese nationality : more flexibility in retaining Vietnamese citizenship », Washington, 27/06/2014; Embassy of the Socialist Republic of Vietnam in the United States of America, "Instructions for registration to retain Vietnamese citizenship", Washington; Embassy of the Socialist Republic of Vietnam in Canada, "Retain Vietnamese nationality", Ottawa

## Bibliographie

(sites web consultés en juillet et août 2014)

### Médias

- *Le Courrier du Vietnam* (agence de presse vietnamienne officielle francophone), « De nouvelles lois adoptées », 11/07/2014 <http://lecourrier.vn/lecourrier/fr-fr/details/59/justice/86320/de-nouvelles-lois-adoptees.aspx>

- *Viet Nam News* (agence de presse vietnamienne officielle anglophone), "Overseas Vietnamese get more time for citizenship", 23/04/2014 <http://vietnamnews.vn/society/253986/overseas-vietnamese-get-more-time-for-citizenship.html>; *Viet Nam News*, "NA agrees to loosen law on nationality", 18/06/2014 <http://vietnamnews.vn/politics-laws/256330/na-agrees-to-loosen-law-on-nationality.html>

### Textes législatifs

- Embassy of the Socialist Republic of Vietnam in Canada, "Retain Vietnamese nationality", Ottawa <http://vietem-ca.com/consular-services/retain-vietnamese-citizenship>

- Embassy of the Socialist Republic of Vietnam in the United States of America, "Notice on registration for Vietnamese nationality retention", Washington, <http://vietnamembassy-usa.org/vi/tin-tuc/2014/04/thong-bao-ve-thu-tuc-dang-ky-giu-quoc-tich>; "Instructions for registration to retain Vietnamese citizenship", Washington, <http://vietnamembassy-usa.org/consular/instructions-registration-retain-vietnamese-citizenship>; « Amended Law on Vietnamese nationality : more flexibility in retaining Vietnamese citizenship », Washington, 27/06/2014 <http://vietnamembassy-usa.org/news/2014/06/amended-law-vietnamese-nationality-more-flexibility-retaining-vietnamese-citizenship>;

- Ministry of Justice, *The National Assembly, Law on Vietnamese Nationality*, Hanoi, 13/11/2008, Legal normative documents [http://www.moj.gov.vn/vbpq/en/Lists/Vn%20bn%20php%20lut/View\\_Detail.aspx?ItemID=10451](http://www.moj.gov.vn/vbpq/en/Lists/Vn%20bn%20php%20lut/View_Detail.aspx?ItemID=10451) ; « Request to retain Vietnamese nationality », A guide to administrative procedures, s.d. [http://moj.gov.vn/tthc/TTHCEn/Lists/AdministrativeProcedures/View\\_Detail.aspx?IdTTHC=64](http://moj.gov.vn/tthc/TTHCEn/Lists/AdministrativeProcedures/View_Detail.aspx?IdTTHC=64)

- Ambassade de la République socialiste du Vietnam en France, « Nationalité vietnamienne », <http://www.ambassade-vietnam.com/index.php/demarches-consulaires/nationalite-vietnamienne>